

L'agriculture Paysanne : la charte, le diagnostic.

Objectifs

Mener une réflexion globale et systémique sur son exploitation : évaluer les points faibles et forts, à un moment donné, de son système de production. Comprendre ce qu'est réellement l'Agriculture Paysanne et s'approprier un outil d'évaluation de l'Agriculture Paysanne sur sa ferme.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Appréhender le concept d'agriculture paysanne pour l'adapter à sa ferme au travers d'un diagnostic.

Présentation de la journée, de l'intervenant et des stagiaires et de leurs attentes.

Historique de l'agriculture paysanne :

- La charte AP et sa déclinaison en 6 thèmes constitutifs du diagnostic : explication des 6 thèmes. (Travail avec la Nature, Autonomie, Développement Local, Transmissibilité, Qualité, Répartition)

Découverte du diagnostic :

- Prise de contact avec le Manuel de l'agriculture paysanne et le diagnostic Agriculture paysanne.

- Arpentage des indicateurs du diagnostic agriculture paysanne en groupe

- Mise en commun de la compréhension des indicateurs (notamment sur ceux qui posent question)

Etude de cas : Présentation de deux diagnostics réalisés en avance sur deux fermes de stagiaires présents.

Témoignage des enquêtés, présentation des résultats. Echange avec la salle. Un bilan est réalisé en fin de formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : Exposé oral en salle sur la base de support visuels. Echange avec les participants. Etude de cas.

Un support de formation et une attestation de formation seront remis aux stagiaires à l'issue de la formation.

Note obtenue en terme de satisfaction des précédents stagiaires (toute formation organisée en 2020 par la Maison Paysanne) : 9,95/10

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite, pour les autres types de handicap merci de nous contacter afin d'évaluer les dispositions à prendre.

Dates, lieux et intervenants

14 avr 2021
09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison Paysanne, 1 Avenue Salvador Allendé,
11300 Limoux

Intervenant : Etienne CHOISY Animation de la Fadear,
en charge du développement de l'agriculture paysanne .
Animation : Olivier Lozat, animateur de la
Confédération Paysanne de l'Aude.

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom et Prénom :

Courriel :

Téléphone :

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), et éventuellement votre chèque. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 06/04/2021

Tarifs

Adhérent 175€

Non adhérent 175€

Non agricole 175€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles au Vivea dans la limite de l'enveloppe disponible. Pour les personnes sans financement de fond de formation, nous contacter.

Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage

mcoupet@mp11.fr

Maison Paysanne Aude

1, avenue Salvador Allende

11 300 Limoux

Tel. 04 68 31 01 14

N° d'organisme de formation :

76110169011

Taux de satisfaction : %

Repas tiré du sac.



Modalités d'accès :